

Délibération n° 10/2020

Syndicat Mixte « Lozère Numérique »

Le 31/01//2020 à 14 h 00 s'est tenue, dans les locaux du Département de la Lozère, la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte Lozère Numérique, régulièrement convoqué par lettre du 21/01/2019.

Membres en exercice : 152 soit 378 voix

Participant(e)s à la réunion : 29 soit 227 voix

Absent(e)s : 123

Pouvoirs : 13 soit 14 voix

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE

13 FEV. 2020

Présent(e)s :

BUREAU DU COURRIER

1. Monsieur Gilbert COMMANDRE représentant titulaire de la commune d'Altier,
2. Monsieur Gilbert FONTUGNE représentant titulaire de la commune d'Antrenas,
3. Monsieur Philippe MARTIN représentant titulaire de la commune de Balsièges,
4. Monsieur David RODRIGUES représentant titulaire de la commune de Banassac Canilhac,
5. Monsieur Francis BERGOGNE représentant titulaire de la commune de Barjac,
6. Monsieur Christian LEMOINE représentant titulaire de la commune de Bel Air Val d'Ance,
7. Monsieur Rémy NOEL représentant titulaire de la commune de Cans et Cévennes,
8. Monsieur Alain GONY représentant suppléant de la commune de Chastanier,
9. Monsieur Pierre BARGETON représentant titulaire de la commune de Cubières,
10. Monsieur Jean Luc MICHEL représentant titulaire de la commune de Gorges du Tarn Causses,
11. Monsieur Dominique ROGER, Représentant suppléant de la commune d'Ispagnac,
12. Monsieur Jean-François COLLANGE représentant titulaire de la commune de Langogne,
13. Monsieur Christian ROUX représentant titulaire de la commune du Collet de Dèze,
14. Monsieur Michel DUPUY représentant titulaire de la commune des Salelles,
15. Monsieur Marcel MERLE représentant titulaire de la commune de Marvejols,
16. Monsieur Jacques TARDIEU représentant suppléant de la commune de Monts de Randon,
17. Monsieur Alain GAILLARD représentant suppléant de la commune de Naussac Fontanes,
18. Monsieur Guy CHARDES représentant titulaire de la commune de Prévechères,
19. Madame Eve BREZET, représentante titulaire de la commune de Recoules d'Aubrac
20. Monsieur Jean BOUTELLIER représentant titulaire de la commune de Rousses,
21. Monsieur Désiré ROPPERS représentant titulaire de la commune de Saint Bazile,
22. Monsieur Maurice AIGOIN représentant suppléant de la commune de Saint Julien des Points,
23. Monsieur Ludovic JAFFUEL représentant titulaire de la commune de Saint Léger du Malzieu,
24. Monsieur Michel BONNET, représentant titulaire de la commune de Saint Michel de Dèze,
25. Monsieur Alain VENTURA, représentant suppléant de la commune de Ventalon en Cévennes,
26. Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
27. Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
28. Monsieur Denis BERTRAND représentant suppléant du Département de la Lozère,,
29. Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,

Pouvoirs :

1. Madame Mireille ESPINOSA représentante titulaire de la commune de Auroux ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,
2. Monsieur Joël ROUQUET représentant titulaire de la commune de Saint Pierre le Vieux ayant donné pouvoir à Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,

3. Madame Odile CHARMAILLAC représentante titulaire de la commune de Noalhac ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
4. Monsieur François BICHON représentant titulaire de la commune de Fournels ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
5. Madame Claudie MICHEL représentante titulaire de la commune de Saint André de Capcèze ayant donné pouvoir à Monsieur Gilbert COMMANDRE représentant titulaire de la commune de ALTIER
6. Monsieur Michel REYDON représentant titulaire de la commune de Vialas ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
7. Monsieur Alain ARGILIER représentant titulaire de la Commune de Vébron ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
8. Monsieur Francis SARTRE, représentant titulaire de la commune de la Fage Saint Julien ayant donné pouvoir à Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
9. Monsieur Daniel LONGEAC représentant titulaire de la commune de Brion ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
10. Monsieur Michel THEROND représentant titulaire de la commune d'Albaret Sainte Marie ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
11. Monsieur Michel ROUZAIRE, représentant titulaire de commune d'Albaret le Comtal ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
12. Monsieur Larent PRAT représentant titulaire de la commune de Grandvals ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
13. Monsieur Christian PASCON représentant titulaire de la commune de Saint Paul le Froid ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,

Objet : Constitution de la commission de délégation de service public

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Lozère Numérique;

Vu la délibération n°2/2020 du 6 janvier 2020 fixant les modalités d'élection de commission de délégation de service public ;

Vu le dépôt d'une liste de candidat en date du 22/01/2020 ;

Après en avoir délibéré, Sophie PANTEL, Présidente du syndicat mixte étant rapporteur, le Comité syndical,

- 1) Prend acte de la constitution, conformément au code des marchés publics, d'une liste de candidats pour la commission d'appel d'offres sachant que le Président du comité syndical est membre de droit et Président de cette commission.
- 2) Constate le vote à bulletin secret sur scrutin de liste, et après avoir procédé au dépouillement des bulletins, que la liste proposée a obtenu voix sur voix.

3) Élit, en conséquence et comme suit, la commission de délégation de service public:

Titulaires	Suppléants
Monsieur Philippe MARTIN (Maire de Balsièges)	Monsieur Francis BERGOGNE (Maire de Barjac)
Monsieur Bernard PALPACUER (Conseiller Départemental)	Monsieur Robert AIGOIN (Conseiller Départemental)
Monsieur Gilbert FONTUGNE (Maire d'Antrenas)	Madame Sandrine LAGLOIRE (Représentante de la commune de Montrodat)
Monsieur Michel DUPUY (Représentant de la commune des Salelles)	Madame Mireille ESPINOZA (Représentante de la commune d'Auroux)
Monsieur Michel REYDON (Maire de Vialas)	Monsieur Serge ROMIEU (Maire de Chaudeyrac)

La Présidente du Syndicat Mixte,
Sophie PANTEL



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE
13 FEV. 2020
BUREAU DU COURRIER

